

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation collective, 1998
Type de primauté	Cotisations/prestations
Conseil de fondation	Isabelle Amschwand (présidente), Adrien Jöhr (vice-président), Alain Bussard, Guy Devincenti
Organe de surveillance	ASFIP, Genève
Expert en prévoyance professionnelle	AON Suisse SA
Organe de révision	KPMG SA
Direction	FCT Services SA
Administration	Trianon SA
Réassurance	Axa, La Mobilière, Rentes Genevoises, Swisslife, Zürich
Clientèle-cible	Petites, moyennes et grandes entreprises Employés, cadres et dirigeants
Genre de prestations	Caisse commune pour PME, caisses semi-autonomes + caisses 1e pour moyennes et grandes entreprises
Particularités	Taux de couverture par caisse, choix de partenaire bancaire et de stratégie de placement par caisse

Chiffres-clés	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
Nombre d'assurés actifs	11'402	12'942	14'420	16'848	20'630
Nombre de bénéficiaires de rentes	1'691	1'371	1'602	2'168	2'377
Nombre d'entreprises affiliées	328	410	943	1'383	1'451
Total fortune en mio. CHF	2'316	2'649	3'114	3'390	4'341
Total capital de couverture en mio. CHF	2'074	2'307	2'704	3'125	3'751
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	1.5% - 3.0%	1.5% - 2.75%	1.5% - 2.5%	1.2% à 2.25%	1.0% - 2.00%
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Taux de conversion hommes 65 ans (obligatoire / surobligatoire)	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Taux de conversion femmes 64 ans (obligatoire / surobligatoire)	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse

Frais d'administration en CHF (détails voir page suivante)

Frais d'administration par assuré actif	576	544	538	522	460
Frais d'administration par assuré (actif et rentiers)	514	479	494	473	422
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	5'261'000	5'808'000	6'242'000	7'299'000	7'565'000

Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents

Liquidités	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Obligations en CHF	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Obligations en monnaies étrangères	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Actions suisses	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Actions étrangères	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Placements alternatifs	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Catégorie de placement spécifique (p.ex. hypothèques etc.)	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Immobilier (placements indirects / directs)	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Performance nette	-2.3% à +3.4%	-1.8% à +5.32%	0.8% à +12%	-9.53 à + 1.4%	2.34 à +16.25%

Provisions et réserves en mio. CHF

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Réserve de fluctuation de valeurs existante	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Provisions techniques	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse

* Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:

Chaque caisse choisit sa propre allocation stratégique et en perçoit la performance.

Les provisions et réserves sont déterminées par caisse en fonction de leurs caractéristiques propres.

Les frais d'administration se situent entre CHF 250 et CHF 500 (caisse commune), entre CHF 200 et CHF 600 (caisses semi-autonomes) et entre CHF 500 et CHF 1'000 (caisses 1e).

Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
Nombre des personnes actives au 1.1.	9'664	11'402	12'942	14'420	16'848
+ entrées dans l'année en cours	3'991	4'300	4'464	5'981	7'934
+ sorties dans l'année en cours	2'253	2'760	2'986	3'553	4'152
Total des actifs pour le calcul des frais d'administration	15'908	18'462	20'392	23'954	28'934
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	1'502	1'691	1'371	1'602	2'168
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	316	248	327	720	322
+ rentiers échus dans l'année en cours	127	568	96	154	113
Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration	1'945	2'507	1'794	2'476	2'603
Total des actifs et bénéficiaires de rentes	17'853	20'969	22'186	26'430	31'537
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation	0	0	0	0	0
Rémunération des courtiers	232'000	358'000	370'000	486'000	586'000
Primes pour frais inclus dans les primes de réassurance	3'576'000	4'234'000	5'049'000	5'383'000	5'936'000
Frais pour autres services fournis par le réassureur	0	0	0	0	0
Autres frais selon le compte d'exploitation	5'361'000	5'456'000	5'545'000	6'628'000	6'798'000
Total frais d'administration et frais de réassurance	9'169'000	10'048'000	10'964'000	12'497'000	13'320'000
Revenus compensatoires de frais d'administration	3'908'000	4'240'000	4'722'000	5'198'000	5'755'000
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	5'261'000	5'808'000	6'242'000	7'299'000	7'565'000

Détails de frais d'administration

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiqués dans les rapports de gestion.
- ▶ Les éléments de frais inclus dans les primes de risque sont indiqués séparément (primes pour frais inclus dans les primes de réassurance).
- ▶ Si d'autres services sont fournis par le réassureur, les frais correspondants sont à indiquer séparément (frais pour autres services fournis par le réassureur).
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon **compte d'exploitation**, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration. Une ventilation différente selon l'annexe aux comptes annuels n'est pas prise en considération.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».